



## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 7 novembre 2022, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement no 316-2022 intitulé : *Règlement relatif à la délégation de pouvoir dans le but d'accorder un contrat pour un financement par émission d'obligations ou de billets selon la procédure d'appel d'offres ;*
- Règlement no 317-2022 intitulé : *Règlement aux fins d'établir certaines règles de régie interne pour la tenue des séances publiques du conseil municipal*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : [greffe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:greffe@ville.lavaltrie.qc.ca)

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 8 novembre 2022.

---

Marie-Josée Charron, greffière